



Communiqué de presse
Paris, le 15 Novembre 2018

Coop de France Métiers du Lait annonce les résultats de son enquête sur la vie coopérative laitière

Coop de France Métiers du Lait a déployé une enquête en septembre dernier auprès des coopératives laitières. Une démarche qui s'inscrit dans la stratégie et la volonté forte d'accompagner les coopératives en leur proposant des outils de communication et de pilotage de la vie coopérative.

Les coopératives qui ont répondu à l'enquête représentent 91% des volumes collectés par les coopératives laitières en France, un CA consolidé d'environ 10 milliards d'euros, et 28 700 points de collectes.

L'implication et la mobilisation des adhérents dans la vie coopérative, l'accompagnement des jeunes et le renouvellement des générations, l'attractivité du métier ou encore la rémunération sont les thèmes majeurs qui ont été étudiés dans cette enquête.

Les réunions : l'outil de communication privilégié

Les coopératives utilisent de nombreux moyens de communication pour informer les associés coopérateurs mais les relations humaines demeurent la base de la communication.

Près de 500 réunions ont été organisées en 2017 et 1 associé coopérateur sur 3 assiste aux réunions. La stratégie de la coopérative est la thématique la plus abordée pendant ces réunions.

La mobilisation des adhérents est un enjeu majeur pour les coopératives pour que les associés coopérateurs prennent pleinement leur rôle de décideurs dans le cadre de la vie démocratique et leur place dans les décisions à prendre.

« Le taux de participation aux réunions est assez faible mais sans surprise. Elle pose la question des engagements mutuels. Les producteurs ont la responsabilité de venir aux réunions, de s'informer. De notre côté, nous devons aussi étudier des voies d'amélioration pour accompagner une plus forte mobilisation. Nous avons d'ailleurs engagé en 2018 des travaux autour de la vie coopérative afin d'évaluer les manques, les besoins et de concevoir des outils de mesures et d'amélioration de la participation active des associés » réagit Damien Lacombe, Président de Coop de France Métiers du Lait

En moyenne les conseils d'administration sont représentatifs des associés coopérateurs, dans 86% des cas, avec une moyenne d'âge de 48 ans.

La question du renouvellement reste centrale avec 11% d'âge inférieur à la moyenne. *« Des actions sont à mener au sein des conseils d'administration pour optimiser le renouvellement et attirer des jeunes administrateurs. C'est un enjeu essentiel pour assurer une filière laitière française dynamique », indique Damien Lacombe.*

Un accompagnement fort pour les éleveurs coopérateurs

La mission d'accompagnement de leurs adhérents dans la gestion et le développement de leur activité par les coopératives est bien confirmée par les résultats de l'enquête.

La quasi-totalité des coopératives proposent un accompagnement et des formations spécifiques:

- Des actions de formation à une gestion technique et économique optimisée des exploitations ainsi que de l'information sur la conjoncture laitière
- Des prêts de trésorerie
- Du conseil sur les exploitations, pour améliorer la compétitivité

Les coopératives jouent aussi leur rôle d'accompagnement auprès des jeunes agriculteurs pour les aider à s'installer :

- 95% déclarent proposer un dispositif particulier pour un accompagnement du projet individuel.
- 94 % mettent en place des formations dédiées (économie, technique...)
- 97 % proposent des dispositifs pour améliorer la connaissance de la coopérative et des principes de la coopération.

« Les coopératives jouent leur rôle d'accompagnement auprès des jeunes agriculteurs pour les aider à s'installer : de façon assez stable depuis 2015, nous installons chaque année entre 700 et 800 jeunes, soit 60% des installés. Mais un sujet de préoccupation majeure de la filière reste l'attractivité du métier et nous devons avoir une réflexion à ce sujet sur la valorisation du modèle coopératif auprès de ces jeunes », commente Damien Lacombe.

La rémunération : un enjeu prioritaire pour l'avenir de la filière

Dans le contexte libéralisé, la rémunération des producteurs est de plus en plus liée à la stratégie de l'entreprise qui transforme et commercialise leur lait. Dans le cadre d'une coopérative, les producteurs sont à la fois coopérateurs, c'est-à-dire apporteurs de lait, et à la fois associés, puisque détenteurs de parts sociales. Leur rémunération dépend du volume de leur production (prix d'acompte, complément de prix, ristournes), mais aussi de la performance globale de la coopérative à laquelle ils ont adhéré (rémunération des parts sociales : intérêts aux parts, capital social).

Les résultats de l'enquête montrent qu'en 2017 le prix moyen du lait payé aux associés coopérateurs toutes qualités et toutes primes comprises est supérieur de 6 euros/1000 litres au prix moyen payé en France, dont 3 € /1000 litres correspondant au montant total des ristournes versé aux associés coopérateurs, soit un total estimé à 26 millions d'euros.

« Les négociations tarifaires 2019 vont devoir démontrer un nouvel état d'esprit. Désormais partie prenante des discussions interprofessionnelles, la distribution doit prendre ses responsabilités et tenir compte des leviers proposés dans les nouvelles dispositions prévues par la loi. L'enjeu est primordial pour l'avenir de notre filière. Cette juste répartition permettra aux opérateurs de la filière d'avoir une activité durable, d'autant plus dans un contexte de hausse des coûts de production et de transformation. Il faut franchir un pas cette année qui sera poursuivi l'année prochaine », conclut Damien Lacombe

A propos de la Coop de France Métiers du Lait

Coop de France Métiers du Lait a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Coop de France Métiers du Lait s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de Coop de France Métiers du Lait, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11,5 milliards d'euros en 2018. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contacts presse – Agence Pressario

Hortense Grégoire – 01 46 24 19 80 / hortense.gregoire@pressario.fr - Gypsie Bloch – 06 23 75 21 67 / gypsie@pressario.fr
Coop de France Métiers du Lait : Chloe CHIAROTTO - 07 84 29 62 26 / chloe.chiarotto@coopdefrance.coop